

Communiqué de presse

Issy-les-Moulineaux, le 21 mai 2024

CNP Assurances affiche ses ambitions sur le marché des assurances affinitaires et adhère à la Fédération des Garanties et Assurances Affinitaires

CNP Assurances annonce aujourd'hui son adhésion à la FG2A qui fédère l'ensemble des acteurs du marché des assurances affinitaires. Cette démarche s'inscrit dans sa stratégie de développement multipartenarial. Le groupe entend diversifier ses canaux de distribution et répondre aux nouveaux besoins de protection des consommateurs.

Avec de fortes ambitions de développement sur le marché de l'assurance affinitaire, CNP Assurances rejoint la Fédération des garanties et assurances affinitaires (FG2A). Créée en avril 2012, la FG2A a pour mission de donner une existence et une légitimité aux produits et services affinitaires. Rassemblant les grands acteurs du secteur, elle joue un rôle essentiel dans la promotion des assurances affinitaires en France, au Canada et sur la zone Ibérique. L'assurance affinitaire est une garantie souscrite de façon accessoire et complémentaire à la vente d'un produit ou service.

Assureur complet de personnes et de biens, s'appuyant sur son leadership en assurance emprunteur et en prévoyance, CNP Assurances poursuit le développement de son modèle multipartenarial. Le groupe veut diversifier ses canaux de distribution pour atteindre un public plus large et prendre des positions fortes sur le marché de l'assurance affinitaire. Il pourrait ainsi nouer de nouveaux partenariats en France et dans le monde avec des entreprises issues de divers secteurs : acteurs de la grande distribution, des télécommunications, énergéticiens, voyagistes ou constructeurs automobiles...

Fort de ses premiers succès commerciaux, CNP Assurances entend accélérer son activité sur le marché de l'assurance affinitaire en proposant des produits utiles, à haute valeur ajoutée pour ses clients et ses partenaires. Ce développement passera par l'innovation et par la création de nouvelles solutions d'assurance affinitaire. Elles devront être conformes à la raison d'être du groupe de protéger le plus grand nombre dans tous leurs moments de vie.

Thomas Chardonnel

Directeur de la BU partenariat et développement Europe de CNP Assurances



« En rejoignant la Fédération des Garanties et Assurances Affinitaires, CNP Assurances témoigne de sa volonté de faire avancer les bonnes pratiques et de contribuer à renforcer la relation de confiance avec le consommateur. Fort de notre modèle d'affaires multipartenarial, nous entendons nous développer sur le marché des assurances affinitaires en France et dans le monde. Nous proposerons aux consommateurs de nouvelles garanties utiles, en complément de l'achat d'un produit ou service. Notre ambition est, guidée par notre raison d'être, de construire seul ou avec nos partenaires des solutions de protection innovantes et accessibles à tous. »

À propos de CNP Assurances

Présent dans 19 pays dans le monde, le groupe CNP Assurances est un acteur de référence de l'assurance avec plus de 7000 collaborateurs et un résultat net 1 550 M€ en 2023 (en IFRS 17). Filiale de La Banque Postale, CNP Assurances est membre du grand pôle financier public. En France, CNP Assurances est N° 1 de l'assurance emprunteur immobilier, N° 2 de l'assurance vie*, et a intégré, en 2023, les activités d'assurance de biens de La Banque Postale ce qui en fait un assureur complet de biens et de personnes.

CNP Assurances est le 5e assureur en Europe, notamment en Italie, et le 3e assureur au Brésil. Ses solutions sont distribuées dans le cadre de partenariats stratégiques de long terme ou en modèle « ouvert ». Plus de 36 millions de personnes dans le monde sont assurées par CNP Assurances en prévoyance/protection et 14 millions en épargne/retraite. Assureur et investisseur responsable (400 Md€ investis dans tous les secteurs de l'économie) CNP Assurances agit pour une société inclusive et durable, en apportant des solutions qui protègent et facilitent tous les parcours de vie.

**Données clés 2022 de France Assureurs.*

A propos de la FG2A

Créée en avril 2012, la Fédération des Garanties et Assurances Affinitaires (FG2A) fédère l'ensemble des acteurs de la filière pour donner une existence et une légitimité aux produits et services affinitaires. Ces acteurs sont répartis en cinq collèges : les assureurs, les courtiers, les assistants, les distributeurs et les prestataires de services ; l'idée étant d'être vertueux de bout en bout de la chaîne de valeur.

Son objectif est de favoriser le développement du business affinitaire en France et à l'international en établissant une relation de confiance avec le consommateur.

La FG2A compte plus de 160 membres qui génèrent 20 milliards d'euros de chiffre d'affaires pour le marché affinitaire.

Pour en savoir plus

Retrouvez nos actualités sur le site internet : www.fg2a.com

Rejoignez-nous sur LinkedIn: FG2A

Contacts

CNP Assurances

Florence de Montmarin 01 42 18 86 51

Tamara Bernard 01 42 18 86 19

servicepresse@cnp.fr

Suivez-nous sur :     

FG2A

Sophie Hozatte, déléguée générale

+ 33(0)6 14 06 64 11

sophie.hozatte@fg2a.com -

